

DE

TURE Dossier concernant un Tableau
Représentant "Un épisode du Siége d'Anvers"
offert en vente à T. M. & Co par M^r
J. P. Lense. -

N^o 3730

Ministère des Intérieurs à M^{re} M^{lle} de Mendel - Cab. Reichsstadt
"Une épidémie de diege d'ouvriers"

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 26001

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

—
ANNEXE
—

SOMMAIRE :

Bruxelles, le 23 Avril 1894.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous communiquer
ci-joint, une lettre qui a été adressée à
S. M. le Roi, par laquelle on offre de céder
un tableau représentant un épisode du
siège d'Anvers, en vue de le placer
au Musée des œuvres historiques.

Je vous prie, Messieurs, de me faire
connaître, en me renvoyant la dite
lettre la suite qui aura été donnée à
la demande qui en fait l'objet.

Avec, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Burau

À la Commission directrice des
Musées de peinture et de sculpture de l'État.

Bel-Puits Canton de Vinca Départemens des Pyrénées Orientales France

a Monsieur le Directeur des Musées royaux de Belgique

Le soussigné Lambert Jean propriétaire à la commune de
Bel-Puits canton de Vinca Départemens des Pyrénées Orientales
(France) a l'honneur de porter votre connaissance par un nom de tous
les bouchers du nomme Auspail Valentin Pierre chevalier de
la légion d'honneur de l'ordre de Léopold 1^{er} roi des Belges décédé à
Carcassonne le cinq juin mille huit cent soixante dix huit, se trouve
dans ses meubles du dit Auspail un grand tableau avec cadre d'or représentant
le roi Léopold 1^{er} roi des Belges accompagné de son escorte; adossant
la paroi au sapper du génie Auspail au moment où il est relevé blessé dans
une tranchée du siège d'Anvers. Ce tableau est un don du roi des Belges au
dit Auspail rappelant son action d'éclat.

Ce dit tableau étant d'une grande valeur, aucun des bouchers
du dit Auspail ne pouvons l'acheter, et à cet effet nous avons décidé de
le mettre en vente; et vu que ledit tableau fut un don du roi Léopold 1^{er}
roi des Belges, nous croyons de l'avoir faire de
vous en donner connaissance, et vous en donner la préférence. Et nous
vous serons reconnaissants que vous nous fassiez connaître votre déci-
sion.

Dans le cas où vous l'achèterez et voudriez
vous rendre compte de sa valeur, vous verrez ci-dessous au il est déposé.

Ce tableau en question est déposé au Café Bernard
route de Toulouse à Carcassonne Départemens de l'Aude (France)

Ce dit tableau est un chef d'œuvre de E^{ts} Français lequel son nom
est inscrit au bas du tableau. Et en outre vous pourrez voir, si
vous le désirez, un cadre d'or encadrant une lettre du roi des Belges
annonçant à Auspail l'honneur du dit tableau.

E. J. & P. L.

À des époques du vivant du dit Aupheil: a plusieurs fois
on lui avait offert des sommes considérables de dit tableau.
Mais tant en dan, il ne voulait le vendre en aucun prix

M. vous rappelle encore une fois que
nous vous remercions de ce que vous nous faisiez
connaître votre intention. et si nous vouliez nous aviser
si alliez le visiter moi membre de la famille Aupheil j'en
prendrais pour conclure une entente si possible

Sans l'attente de vous lire.

J'ai l'honneur de vous présenter; Mamsieur le
Duciteur l'hommage de mon profond respect
Bonne tous devant
Jean Loubert

Copie de la lettre de M^r. Lense
Lense Jb. avocat à Cérès - Pépiniés or^{ales}
A Sa majesté Léopold II
Roi des Belges.

Sire,

A la date du 5 Septembre 1862. Sa
Majesté Léopold II désignait charger son secrétaire
dont j'ai la lettre sous les yeux de faire parvenir
à Jean Aussil, ancien teneur blotti au siège d'Amers
alors concierge à la Cité de Carcassonne, une médaille
à l'effigie de Sa Majesté, une pension de Trois cents
francs sur sa cassette particulière et un tableau le
présentant un épisode de ce siège. Le Roi passant
dans la tranchée devant Amers & s'arrêtant pour
adresser la parole au soldat Aussil, grièvement
blessé.

Aussil est mort sans enfants, laissant pour héritier
des neveux peu fortunés dont certains sont mes petits
parents.

Ils ont pour vous, Sire, & pour la mémoire de Votre
Auguste Père, la même reconnaissance et le même
respect que leur oncle & nul doute que si leur fortune
le leur permettait, l'un d'eux en conserverait ce tableau,
aussi religieusement que l'avait fait l'ancien teneur
Aussil.

C'est donc à regret, Sire, qu'ils ont été obligés
de se décider à le vendre & ils m'ont chargé de
le leur acquiescent.

Avant de chercher à connaître la valeur
artistique de ce tableau, Sire, je m'en ai vu moi-même
que la valeur historique. résultant du fait

glorieux qu'il s'appelle, de la main magnanime
qui l'a donné & du Souvenir précieux qui s'y rattache.
J'ai pu croire que Votre Majesté aimait mieux
le voir reprendre sa place au Palais d'où sa
Majesté Léopold 1^{er} daigna le retirer en 1862 -
que de le savoir, peut-être un jour, entre les
mains d'un acquéreur plus ou moins indifférent.
Ma Démarche, Sire, dictée par ce que j'ai
cru être mon devoir, est toute Spontanée & faite
quoique sans leur intérêt, à l'insu des héritiers,
qui, presque illettrés, ne l'auraient pas comprise.

Quelle que soit, Sire, la réponse dont je prie
votre Majesté de vouloir bien daigner m'honorer
je la leur communiquerai scrupuleusement & je
m'emploierai de toutes mes forces à faire respecter
par eux Votre Haute Majesté Volonté! -

C'est dans cet espoir, Sire, que j'ose me dire,

Votre très humble & très
obéissant serviteur

Civet. le 2 Avril 1894

Jb. Lense Ch.
ancien Avocat. Avoué à Reims
aujourd'hui Avocat à Civet
Prunier orientales France

Montpellier 1 Mai 1844

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Ministre
de l'Intérieur & de l'Instruc-
tion publique

E. V.

En réponse à votre let-
tre du 25 Mai écoulé
(lettre des B. A. N° 2600)
transmise par d'une lettre
adressée à M. L. Riquier
par lequel on offre de céder
au Palais des Représentations
"Un apais de du Siey"
d'Auvergne pour le
Cabinet du Musée de

Mon Historique, nous
avons l'honneur de vous
faire connaître que la Com-
mission Directrice examine
la avec intérêt, et l'usage
de la destination ^{signalée} ~~indiquée~~
le tableau dont il s'agit.

Celui-ci sera, sui-
vant l'usage, etu après
s. - avec l'indication
du prix qu'on la deman-
de - à la Commission
Directrice, au Palais
des Beaux-Arts, ou
au Musée N. 9

Vous en priez, Mon-
sieur le Ministre, que

Nous sommes bien ravi-
tes le signataire de
la lettre précitée
- laquelle est annexée
à la présente - et
la Confirmer à l'us-
age établi & nous
vous priant d'agréer

de L'Excellence
Le Ministre
signé [Tetier]
Bonheur